

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Jeudi 11 janvier 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le jeudi 11 janvier, le Conseil Municipal de SALAGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARRET Daniel.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 5 janvier 2024

Présents : **BARRET** Daniel, **LAVOREL** Virginie, **PARADIS** Stéphane, **BENAIM** Fadiene, **SKUP** Pascal, **DUFAT** Cécile, **GONIN** Martine, **SAURA** Cyril, **NUGUET** Frédéric, **BARIOZ** Michel, **RIOUX** Marjorie, **LINIGER** Benoît, **GENEST** Kathia.

Excusés : **GRENIER** Michelle donne pouvoir à **SKUP** Pascal

Absente : **LUNARDI** Charlotte

Secrétaire : **DUFAT** Cécile.

Ouverture de la séance à 19h00

Approbation du compte-rendu de la séance du 2 novembre 2023 à l'unanimité

1/ DELIBERATIONS

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT DES SERVICES TECHNIQUES

Il s'agit de la création du poste de Yves COUTURIER pour 35 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} mars 2024.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

SUBVENTION OGEC => reportée au prochain conseil

Une rencontre va être organisée avec l'OGEC pour connaître les modalités exactes du versement de cette subvention et de vérifier l'obligation de la verser.

2/ QUESTIONS DIVERSES

- Enrochement de la Creuse : Les experts de Groupama ont été reçus (celui nous représentant et celui représentant la branche agriculture pour le cultivateur). Le rapport a été effectué et nous attendons donc le résultat des arrangements entre les deux services. Au maximum, le montant pris en charge pour l'enrochement sera de 5000 €, pour un devis de 8800 €, soit 3800 € de reste à charge au mieux, pour la commune.
- Chêne coupé à Sicard : Il semble qu'un chêne ait été coupé par une entreprise sur un terrain communal. Les vérifications sont en cours.
- Recensement : Le recensement qui aurait dû avoir lieu cette année est reporté à 2025, pour cause d'année blanche due au Covid, qui a décalé les recensements de toutes les communes.
- Cérémonie de Sicard : Pour le 80^{ème} anniversaire de la tragédie de Sicard, nous sommes en phase de réflexion pour l'organisation de cet événement important.
- Demande de subvention : L'ALS demande une subvention pour ses 90 ans d'existence. Daniel Barret a, d'ores et déjà, pris contact avec le département pour lui obtenir une subvention.
- Vœux du maire : Deux conseillers seront absents. Nous avons cette année préparé un diaporama pour un tour d'horizon de 2023.
- Foyer communal : Plusieurs fuites ont été constatées sur le toit du foyer communal, déjà réglées pour certaines et en cours de réparation pour d'autres. Groupama a déjà réglé le montant sur devis.

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Jeudi 11 janvier 2024

- Panneaux : Les panneaux d'entrée d'agglomération ont été mis à l'envers, pour suivre une manifestation nationale de la FNSEA.
Aux Champagnes, plusieurs panneaux ont encore été couchés. Cyril Saura ira vérifier.
- Travaux rue du Village : Un appel d'offres a été effectué par le Bureau d'Etudes et le prestataire a été retenu. Le nom du prestataire sera annoncé dès que les courriers aux prestataires non retenus auront été faits.
- Route de Sermerieu : Un radar pédagogique sera installé dans les prochaines semaines ainsi qu'une signalétique école avec des totems.
Pascal Skup et Daniel Barret reçoivent le département le 26 janvier pour une étude sur la réfection d'un segment de la route de Sermerieu.
- Compte administratif : Virginie Lavorel annonce que malgré les contraintes économiques de cette année 2023, le taux d'épargne brute devrait avoisiner les 23 %.
- Divers : Une jeune femme est actuellement hébergée au gîte dans l'attente d'un logement social.
Une autolaveuse a été commandée pour le Revolet afin de faciliter le nettoyage dans une salle communale très occupée.
Frédéric Nuguet propose de donner des contacts pour des ralentisseurs pas trop onéreux sur la route de Sermerieu devant l'école, afin d'étudier la faisabilité.
- **Questions de Benoît Liniger**
Concernant les employés communaux du service technique. Benoît Liniger se pose la question du travail effectué. Daniel Barret répond que l'état de la commune parle pour eux. En effet, les habitants sont heureux de la propreté du village et de son entretien et c'est bien la seule chose importante.
Concernant le panneau d'agglomération déplacé aux Champagnes. Le panneau a été déplacé pour retrouver sa place en limite de commune. Pascal Skup et Daniel Barret rencontrent semaine prochaine l'entreprise pour faire le point sur la normalisation des panneaux sur la commune.
Concernant le PLU : où en sommes-nous ? La mairie rencontre de gros problèmes avec Monsieur Lathuilerie qui sont en phase de résolution. Un planning a été proposé et il reste à espérer que cette fois, tout se déroulera comme prévu.
Concernant le permis de construire du Rondeau : qu'y est-il prévu ? Pascal Skup répond que ce permis a été attribué pour une construction d'un hangar professionnel.
- **Questions de Marjorie Rioux**
Concernant l'affichage des permis de construire : à quel moment le panneau doit-il être posé sur le terrain pour la construction ? Martine Gonin répond que l'affichage est obligatoire lorsque le permis est accepté.
Concernant les colis des aînés : Marjorie Rioux regrette de ne pas avoir été informée et de ne pas avoir pu distribuer le colis à son voisin. La distribution des colis est faite par le CCAS et effectivement, l'information n'a pas été donnée. A noter pour la prochaine fois.
Concernant la distribution de la gazette : Pourquoi la gazette n'est pas distribuée partout en même temps sur la commune ? Virginie Lavorel rappelle à Marjorie Rioux que la quasi-totalité de l'équipe travaille et que les emplois du temps sont tous un peu différents mais que chacun fait au mieux pour distribuer le plus tôt possible.
Concernant l'offre d'emploi sur le panneau lumineux : De quoi s'agit-il ? Il s'agit d'une offre d'emploi proposée par l'E.A. (Entreprise Adaptée), qui souhaite proposer cet emploi en priorité à une personne de Salagnon. La commune est par ailleurs toujours favorable pour la publication de toute offre d'emploi.

Séance levée à 20h13